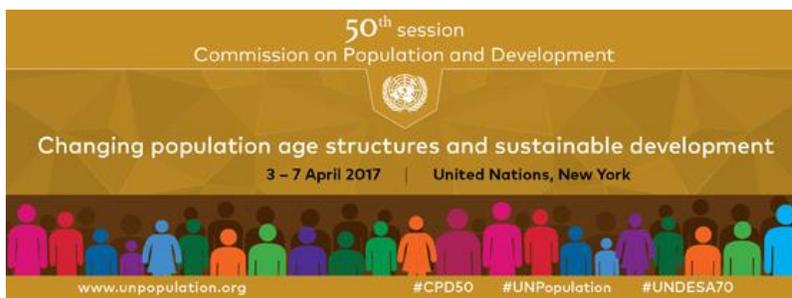




Mise à jour: Mai 2017

La Commission de l'ONU discute de la façon de répondre aux besoins d'une société mondiale vieillissante



Au début du mois d'avril, la Commission de l'ONU sur la population et le développement s'est réunie afin de parler de l'évolution des caractéristiques démographiques sur l'âge à l'échelle mondiale et de la façon dont ces tendances pourraient être exploitées pour le développement dans certaines des régions les moins développées de la planète. D'après le rapport de la Commission, la tendance majeure en termes de caractéristiques démographiques sur l'âge est, globalement, un vieillissement de la population mondiale. Les statistiques prévoient que de 2015 à 2050, le pourcentage de la population mondiale qui sera âgée de plus de 64 ans augmentera de 8 % à 16 %. Afin de faire face à

cette évolution, des mesures politiques et des investissements devront être modifiés aux niveaux national et international dans le but de s'assurer que la production économique et de la main-d'œuvre de la population en âge de travailler (25-64 ans) sera suffisante pour répondre aux besoins des enfants (0-14 ans), des jeunes (15-24 ans) et des personnes âgées (plus de 64 ans). Bien que ce vieillissement affectera les sociétés du monde entier, il est important de noter que les réponses à cette tendance varieront considérablement par région en fonction des différentes caractéristiques démographiques qui sont actuellement en place sur chaque continent. La Commission prévoit les évolutions continentales suivantes du pourcentage de personnes âgées de plus de 64ans :

- Europe : de 18 % en 2015 à 28 % en 2050
- Amérique du Nord : de 15 % à 23 %
- Amérique latine et Caraïbes : de 8 % à 20 %
- Océanie : de 12 % à 18 %
- Asie : de 8 % à 18 %
- Afrique : de 3 % à 6 %

Les sociétés vieillissantes ayant enregistré une augmentation temporaire de leur taux de natalité il y a plusieurs décennies (ex. : Europe et Amérique du Nord) viseront probablement à répondre à cette tendance en renforçant leurs systèmes de protection sociale (comme les retraites et les soins de santé), en relevant l'âge statutaire de départ à la retraite et en investissant dans des innovations dans le secteur de la médecine susceptibles d'accroître les années de travail des individus. Ces sociétés pourraient être de plus en plus nombreuses à reconnaître les bienfaits de l'immigration pour faire face à leurs défis en tant que population vieillissante, puisque l'immigration tend à apporter au sein des sociétés des adultes en âge de travailler, dont bon nombre ont des enfants. Elles pourraient également encourager une plus grande ouverture des lieux de travail à l'égard des femmes à travers des politiques qui réduiraient les tensions travail-vie familiale qui obligent historiquement les femmes à choisir, à certain degré, entre le marché du travail formel et avoir des enfants. Des

changements donneraient aux femmes la capacité accrue de contribuer à la productivité économique et de dynamiser les populations infantiles et jeunes.

Les populations des sociétés jeunes (ex.: Afrique et Asie) ont historiquement des taux de natalité très élevés, mais ne parviennent pas à atteindre un âge plus élevé à cause de taux de mortalité infantile importants et de soins de santé limités. En Afrique, ces phénomènes ont créé un scénario dans lequel 62 % de la population est âgée de moins de 25 ans et la majorité des ressources de leurs sociétés doivent être consacrées à répondre aux besoins fondamentaux d'enfants dépendants plutôt qu'au développement. Grâce à des améliorations des services de santé reproductive et maternelle ainsi qu'à des interventions de santé infantile, les taux de natalité et de mortalité infantile ont commencé à diminuer, et les sociétés jeunes pourraient être en mesure de récolter les fruits de leurs vastes populations d'enfants et de jeunes, une fois que ces dernières feront partie de la population active. Afin d'« exploiter le dividende démographique », la Commission estime que ces sociétés devront assurer un accès universel aux services de planification familiale, garder les filles à l'école afin d'éviter les grossesses précoces, continuer à améliorer les soins de santé et faire des réformes économiques qui veilleront à ce que la croissance économique soit inclusive pour tous les groupes marginalisés et suffisamment importante pour fournir un travail décent à la population en âge de travailler en plein essor.

Des données supplémentaires issues du [rapport de la Commission](#) sont disponibles ici.

Négociations sur un traité d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU

Par Stacy Hanrahan (CND)



Le 16 décembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution historique portant sur des négociations relatives à un traité d'interdiction des armes nucléaires, découlant sur leur élimination. Ce traité ne vise pas à limiter le nombre d'armes nucléaires, ni à empêcher de nouveaux pays d'en obtenir, mais à les déclarer illégales, puis à les éliminer.

Les négociations initiales du traité ont eu lieu du 27 au 30 mars. Les événements entourant les négociations n'ont pas été favorables. Les États-Unis et les autres puissances nucléaires ont boycotté la réunion, puis le gouvernement syrien a utilisé du gaz sur son propre peuple et les États-Unis ont répondu militairement, larguant par la suite une méga-bombe en Afghanistan. Ces actions mettent en relief le besoin urgent de l'interdiction.

Une liste partielle des motivations, principes et résultats souhaités d'un tel traité laisse peu de doute quant à sa nécessité :

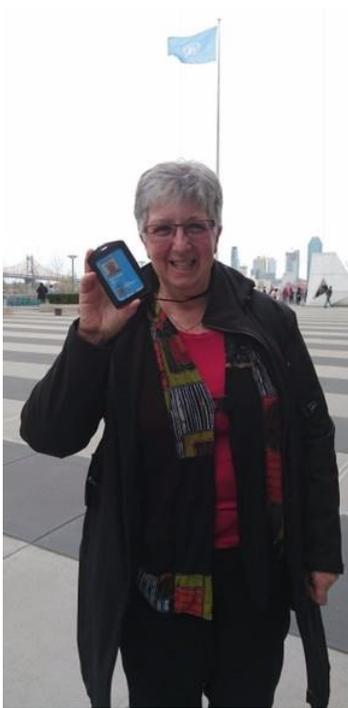
- Selon les estimations, neuf nations nucléaires possèdent ensemble 14 900 armes nucléaires
- Plus de 90 % font partie des arsenaux des États-Unis et de la Russie
- Plus de 120 nations pensant que les armes conçues pour infliger des dommages humanitaires catastrophiques participent activement aux négociations du traité.
- Les représentants d'ONG et d'associations scientifiques, médicales, militaires, humanitaires, écologiques, environnementales et religieuses exigent un accord de ce type.

- Les armes nucléaires seraient interdites en vertu du droit international, leur conférant le même statut juridique que les armes chimiques et biologiques.
- Le Traité d'interdiction n'est pas subordonné par le soutien ou la participation des nations nucléaires. Aucune nation ne pourra exercer de veto contre l'adoption du traité.

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur le site : icanw.org

Un profond changement : une dernière réflexion sur mon stage chez UNANIMA

Par Colleen Jackson (RSC)



J'arrive rapidement à la conclusion de mon stage de 3 mois chez UNANIMA et à l'ONU. Il est difficile de décrire en seulement quelques phrases l'impact de cette période, mais laissez-moi vous dire que j'ai vécu un profond changement. Ayant passé ma vie à m'engager au niveau communautaire, plus récemment en travaillant avec des demandeurs d'asile victimes de tortures et de traumatismes, cette expérience à l'ONU a élargi et

approfondi ma compréhension de la nature complexe de la pauvreté, de la souffrance humaine et du développement durable, ainsi que des efforts requis à l'échelle mondiale pour créer le respect de l'équité, de la justice et des droits humains pour tous. Malgré ses lacunes et limitations, l'ONU est une puissante source de recherche, de planification et d'action à l'échelle mondiale. Cela a pour moi été illustré, en particulier, dans l'extraordinaire plan d'action mondial uni de l'ONU de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Avec l'appel du pape François à travers son « Laudato Si », il s'agit d'une période qui restera dans l'histoire. Nous sommes appelés à mettre fin à la pauvreté extrême, à lutter contre les inégalités et l'injustice, et à freiner le changement climatique. En particulier, plusieurs thèmes ont occupé mon imagination et ma conscience :

1. L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes et des filles.

L'ODD 5 appelle à la fin de toutes les formes de discrimination à l'encontre de toutes les femmes et filles partout, et à l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre de toutes les femmes et filles dans les sphères publiques et privées, y compris la traite des personnes, l'exploitation sexuelle et autres types d'exploitation. La Commission de la condition de la femme a mis en relief des preuves que la légalisation de la prostitution (notamment dans mon pays natal, l'Australie, et chez notre voisin la Nouvelle-Zélande), au lieu de protéger les femmes, est à l'origine de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle. Le « modèle nordique », dans lequel les victimes sont décriminalisées et l'achat ou l'organisation de prostitution devient une offense criminelle, est perçu comme le seul moyen de protéger les droits humains et la dignité des femmes. L'Irlande est le dernier pays à avoir adopté une telle législation.

2. L'impact de l'« économie informelle » (environ la moitié de la main-d'œuvre mondiale). En particulier, les travailleurs domestiques, dont plus de 80 % sont des femmes, bénéficient de peu de protections en termes de salaire, de conditions de travail, d'heures de travail, de congé maladie et de congé de maternité. Comment les cuisiniers, les femmes de ménage, les jardiniers et autres personnes que nous employons sont-ils payés et protégés ?

Contribuons-nous à la perpétuation de cette injustice ? Que faut-il faire pour que toutes les personnes à travers le monde, indépendamment de leur sexe ou de leur âge, bénéficient de protections sociales garantissant un accès égal aux soins de santé, à l'éducation, à un emploi décent, à la sécurité économique et à la dignité ? (ODD 1, 3, 5, 8, 10)

3. Eau et assainissement. Lors de la conférence « Rio+20 », tous les États se sont à nouveau engagés en matière de « droit humain à l'eau potable salubre et à l'assainissement » et ont reconnu que « l'eau se trouve au cœur du développement durable » (ODD 6). J'ai été choquée et mobilisée de découvrir que la marchandisation et la privatisation de l'eau (y compris le conditionnement et la vente d'eau en bouteille !) contribuent à la pénurie d'eau à travers le monde. Les interrelations entre les différentes ODD sont encore plus flagrantes concernant l'eau. La protection de la planète, l'atténuation des changements climatiques et la protection de l'eau sont des éléments essentiels pour parvenir à la paix dans le monde, à l'éradication de la pauvreté et à l'arrêt des actuels mouvements de masse de réfugiés dans le monde entier.

4. Changements climatiques et protection de la planète. Je comprends irrévocablement, après ces quelques mois à l'ONU, que l'action climatique est liée à presque tous les efforts visant à créer la justice mondiale et le développement durable. Je ne peux plus confier cette tâche aux écologistes. Les droits humains, la paix dans le monde, l'éradication de la pauvreté et l'égalité hommes-femmes sont tous inextricablement liés à la façon dont nous protégeons les ressources de la planète. Ne laisser personne en marge implique que nous assumions tous la responsabilité de la protection de notre planète.

Alors oui, j'ai vécu un profond changement.

*Donne-nous la conscience nécessaire
pour comprendre à quoi nous faisons face,
pour voir ce que nous regardons
et pour dire ce que nous voyons*

afin que les autres, en nous entendant,



puissent aussi affronter la pression qui survient lorsqu'on est déphasé du public. Donne-nous le courage nécessaire pour confronter ces choses qui compromettent nos consciences ou menacent notre intégrité. Donne-nous, surtout, le courage de suivre ceux avant nous qui ont défié le mal et l'ont changé, quel que soit le coût pour eux-mêmes.

(Extrait de « Prayer for Conscience and Courage » (Prière pour la conscience et le courage), Joan Chittister ; Source de la photo : Woodland Trust)

Indicateurs des ODD : construire la pièce manquante de l'Agenda 2030



Lorsque l'Assemblée générale de l'ONU a adopté les Objectifs de développement durable en septembre 2015, elle a confié une tâche monumentale à la Commission de statistique des Nations Unies : créer un

ensemble d'indicateurs (mesures spécifiques) afin d'évaluer les progrès accomplis vers les 17 objectifs. Cette pièce de l'Agenda du développement est absolument critique, car nous vivons dans une ère axée sur les données ; les financeurs et responsables de projets de développement répugnent à entreprendre un projet à moins d'avoir des preuves numériques du problème qu'ils tentent de résoudre et un plan viable pour recueillir des données qui démontreront son impact sur ce problème. Il nous sera donc difficile de résoudre des problèmes sur lesquels, ou de répondre aux besoins de population à propos desquelles, nous ne disposons pas de données.

Après de nombreux mois de négociations avec les États membres et la contribution de la société civile, la Commission de statistique et un groupe d'experts issus de différentes agences de l'ONU (GEAI) ont été mesure de parvenir à un accord général sur un ensemble de 232 indicateurs. Ils se sont ensuite réunis en mars pour finaliser leur recommandation au Conseil économique et social (ECOSOC) et à l'Assemblée générale. Ils ont recommandé que l'ECOSOC adopte les indicateurs et prévoit de recueillir les données les concernant qui ont été développées par le GEAI. Ce « [cadre d'indicateurs](#) » (disponible uniquement en anglais à l'heure actuelle doit être volontaire et mené par les pays, ce qui signifie qu'aucun État membre ne sera dans l'obligation juridique de recueillir des données sur les indicateurs recommandés, que les bureaux de statistique nationaux mèneront l'effort de



collecte de données, que les États seront consultés sur tous les modèles utilisés afin d'estimer les données sur leur statut lorsque des données sont indisponibles et que les États seront les propriétaires des données recueillies sur leurs propres populations et territoires. La Commission de statistique a également proposé qu'elle entreprendrait un ajustement annuel des indicateurs choisis et réaliserait un examen complet de leur efficacité tous les cinq ans. Enfin, la CS a appelé les États, agences de l'ONU et partenaires internationaux à accroître leur soutien

logistique et monétaire pour les efforts de collecte de données et à ce que le Secrétaire général des Nations Unies exige la transparence dans le processus de suivi des ODD en maintenant une base de données publique sur les indicateurs d'ODD convenus, dont le contenu peut être inclus dans un rapport d'avancement annuel sur les ODD.

La prochaine étape pour le cadre d'indicateurs de la CS est une discussion et un ajustement par les délégations politiques de l'ECOSOC entre avril et juillet 2017. Il sera ensuite mis en œuvre par l'AG. Ce n'est qu'à ce moment-là que cette pièce opérationnelle cruciale du mécanisme des ODD pourra être mise en place et que l'Agenda 2030 sera intégral et pleinement fonctionnel. (Source de l'illustration en tête d'article : *New York Times*)

Ouverture de la Campagne contre la xénophobie

TOGETHER.UN.ORG



معاً
كفالة الاحترام والسلامة والكرامة للجميع

团结一致
给所有人带来尊重、安全与尊严

TOGETHER
RESPECT, SAFETY AND DIGNITY FOR ALL

ENSEMBLE
RESPECT, SÉCURITÉ ET DIGNITÉ POUR TOUS

ВМЕСТЕ, ДЛЯ ВСЕХ
УВАЖЕНИЕ, БЕЗОПАСНОСТЬ, ДОСТОИНСТВО

JUNTOS
RESPECTO, SEGURIDAD Y DIGNIDAD PARA TODOS



Pendant le Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants qui a eu lieu en septembre 2016, l'ONU a lancé la campagne ENSEMBLE, contre la xénophobie et pour l'inclusion sociale de toutes les populations de migrants. Cette campagne vise à engager toutes les agences de l'ONU, tous les États membres et toutes les factions de la société civile dans un effort concerté dans le but de lutter contre la discrimination à l'égard des

migrants en faisant encourageant « le respect, la sécurité et la dignité pour toutes les personnes forcées à fuir leur foyer en quête d'une vie meilleure ». Cette campagne diffère grandement d'un traité intergouvernemental, d'un accord ou d'une déclaration politique, car elle vise à promouvoir le changement social en semant des graines de tolérance, de contact transculturel et d'appréciation à travers des projets communautaires initiés et exécutés par des écoles, des communautés religieuses et d'autres groupes locaux. Cette approche démontre une compréhension de la part du système de l'ONU que le changement social et le développement sont des processus ascendants auxquels on accorde peut-être beaucoup d'importance au niveau mondial, mais qui sont réalisés au niveau local grâce à l'appropriation locale. Afin de faciliter cette vague d'activisme communautaire unifié, l'ONU gère notamment une plateforme en ligne recueillant des témoignages. Ce site Internet permet aux personnes qui œuvrent à la promotion de la solidarité et à l'éradication de la xénophobie au sein de leur communauté de partager leurs processus et leurs accomplissements, et de mettre la lumière sur les contributions positives des migrants et réfugiés au sein de leur communauté. Si vous cherchez à vous inspirer de triomphes quotidiens de solidarité humaine, consultez la [page de publication en ligne Join Together](#). Si vous souhaitez partager des témoignages avec d'autres membres de la communauté mondiale susceptibles de rejoindre une initiative ou de démarrer leur propre initiative, vous pouvez le faire à l'adresse together@un.org ou directement depuis vos réseaux sociaux en utilisant le mot-clé #jointogether. Si vous décidez de partager un témoignage, veuillez à attirer notre attention en nous écrivant à l'adresse info@unanimainternational.org.

Des voix autochtones chantent pour la justice sur la Terre à l'ONU



Chaque année à la fin du mois d'avril, le Forum permanent sur les questions autochtones apporte une vague de couleur, de chanson et de spiritualité au siège de l'ONU. Ce Forum offre aux peuples autochtones du monde entier un espace dans lequel ils peuvent mettre la lumière leurs préoccupations particulières en matière de développement, de paix et de sécurité, les défis auxquels ils sont confrontés et les solutions qu'ils offrent en tant que peuples autochtones. Cette année, UNANIMA a rejoint les membres du Groupe de travail d'ONG sur l'exploitation minière et d'autres ONG religieuses



pour parrainer la participation d'une délégation de personnes autochtones représentant le Réseau ecclésiastique pan-amazonien (REPAM). Le REPAM a créé une école des droits humains qui a récemment identifié 13 cas spécifiques d'abus des droits humains liés à la destruction industrielle de l'environnement à travers l'Amérique latine. Avant leur arrivée à New York, les représentants de la délégation du REPAM ont présenté 7 de ces cas à la Cour interaméricaine au capitol des États-Unis. Pendant leur semaine à New York, il ont eu l'occasion

de participer à plusieurs événements au sein et autour de l'ONU, notamment en s'exprimant au nom de la société civile lors de plusieurs événements organisés en marge du Forum et d'une réunion avec le Représentant permanent du Brésil aux Nations Unies, le Rapporteur spécial sur les questions autochtones et une délégation du Saint-Siège.

Les délégués du REPAM ont parlé avec passion, poésie et conviction de l'impact de la dégradation environnementale sur leur subsistance, leur culture et leur identité en tant que peuples de l'Amazonie. Leur unique perspective a aidé les personnes présentes à recadrer le



« changement climatique » en tant que processus par lequel la Terre Mère se guérit d'une maladie dont souffrent la terre, l'eau, l'air et les individus ensemble. Lyla June Johnsen, une éducatrice du peuple Diné People du Sud-Ouest de l'Amérique du Nord qui agissait en tant que répondante lors de l'un des débats d'experts du REPAM, a fait une forte impression sur les participants lorsqu'elle a pointé du doigt la fenêtre et l'animation de New York en déclarant : « On nous dit que c'est ça la civilisation. Il n'y a rien de plus primitif que cela. Ici, nous vendons nos propres petits-enfants. » Plus important encore, ils ont offert leur sagesse traditionnelle locale en tant que moyen de participation à la guérison de notre monde gémissant.



Armino Goés du peuple Yanomami au Brésil a souligné l'importance de l'autonomisation des personnes pour guérir par le biais de l'éducation. Le changement culturel, a-t-il expliqué, ne repose pas sur le transfert des connaissances, mais plutôt sur l'éveil d'autrui à la vérité qui existe en eux. Une brève [vidéo du travail du REPAM](#) est disponible ici en portugais avec des sous-titres en d'autres langues. Le groupe a également produit une série de programmes radiophoniques sur Laudato Si', disponibles [en anglais](#) et [en espagnol](#). (Source des photos en tête et en bas de l'article : REPAM)

UNANIMA dit « Au revoir » à une autre stagiaire exceptionnelle



Le mois dernier, le contingent new-yorkais d'UNANIMA a dit un touchant adieu à Colleen Jackson (RSC). Colleen a véritablement enrichi l'équipe du bureau de New York. Nous lui sommes infiniment reconnaissantes pour les connaissances et la compassion qu'elle a apportées à notre travail, grâce à son expérience en tant que militante et défenseuse acharnée des migrants détenus en Australie. À de nombreuses occasions, nous avons également pu bénéficier de ses compétences et de sa ténacité en matière d'obstacles technologiques au bureau. Elle nous manquera à toutes !

Flash d'information :



- Jean Quinn (**DW**) a fondé Sophia Housing en 1997 en tant qu'organisation nationale qui prend soin de et soutient les personnes souffrant d'addiction et de problèmes de santé mentale qui sont sans-abri.

Denis Doherty, présidente de Sophia Housing, a déclaré : « Vingt ans après que la vision et le leadership de Jean aient permis d'établir une organisation visant non seulement à réps sommes chanceux que Jean soit encore membre du conseil de direction. »

Lors d'une récente visite en Irlande, Fran Gorsuch, présidente du conseil d'UNANIMA International, a eu l'opportunité de visiter Sophia et d'en apprendre davantage sur sa collaboration avec les religieuses d'Irlande dans le but de résoudre le problème des sans-abris. Elle a été impressionnée par le niveau de soutien offert par Sophia à ses résidents, principalement des familles et des hommes sortant de prison.



- Le comité étudiant UNESCO du Collège Sainte-Anne de Lachine (Montréal, Québec, Canada), sous la supervision du responsable du Service d'animation à la vie spirituelle et communautaire, a mis sur pied une simulation onusienne les 6 et 7 avril 2017. Pour animer cet événement à l'intérieur de la Semaine pour les droits humains, le comité étudiant a eu l'aide de la Délégation des Nations Unies de l'Université de Montréal, dont trois étaient des anciens du Collège Sainte-Anne. Renaude Grégoire, du Bureau de justice sociale des Sœurs de Sainte-Anne, a présenté brièvement les Objectifs de développement durable (ODD) et a soutenu les élèves dans leurs négociations pour mieux s'approprier les deux thèmes retenus : le travail décent et les changements climatiques. Les étudiantes et les étudiants du secondaire qui ont participé à cette simulation ont pris conscience des défis et des opportunités que représente le dialogue entre les divers États.



- Maria Jose Meira, la sœur provinciale des **Sœurs Carmélites de la Charité-Vedruna** dans les 13 pays du continent américain où ces dernières sont en mission, a rendu visite au Sœurs de la Charité-Vedruna aux États-Unis en avril et a passé une journée à New York au siège des Nations Unies ainsi que dans les bureaux d'UNANIMA. Maria Jose est originaire du Brésil et UNANIMA occupe une place spéciale dans son cœur. Elle se souvient de notre intervention et de notre soutien en faveur de campesinos brésiliens qui avaient perdu leurs terres à cause d'un différend sur leurs droits face à de grands propriétaires (Dandara 2011). De nombreuses choses l'ont impressionnée pendant sa visite, mais Dede a répété la même pensée plusieurs fois : « Comment peuvent-ils et pouvons-nous en faire autant avec aussi peu d'espace et de personnel ? ». Cela fait écho à ce que de nombreuses personnes pensent lorsqu'elles nous rendent visite... mais Dede croit fermement à la puissance de la ruah. Nous voyons Sa présence sacrée partout. Dede et Maureen remercient le personnel d'Unanima pour leur accueil chaleureux.

[Rejoignez la communauté!](#)



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[Website](#)

Copyright © 2017 UNANIMA International, All rights reserved.

You are receiving this email because you subscribed to our newsletter on unanima-international.org.

Our mailing address is:

UNANIMA International
845 Third Avenue
Sixth Floor
New York, New York 10022

[Add us to your address book](#)

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

MailChimp